

politique met en scène une véritable imposture de l'évaluation, fondée sur l'idée qu'être historien ou mathématicien donne compétence dans un autre domaine; et, comme les auteurs l'écrivent, le CNE n'a pas fait, évidemment, le travail théorique nécessaire; mais comment aurait-il pu le faire alors que ses membres n'en ont ni la capacité, ni surtout le désir (ils croient à leur neutralité, ne connaissent à peu près rien à la pédagogie ni aux analyses des systèmes sociaux). Enfin le CNE, composé d'universitaires aux idéologies souvent conservatrices, est bien entendu incapable d'analyser sa propre position: si chacun de ces savants était aussi peu rigoureux dans sa spécialité, nul doute qu'il ne siègerait pas au CNE! Alors l'évaluation! Un travail idéologique à grand spectacle qui est celui même des sociétés actuelles, le recours aux experts comme mode de gouvernement: on demande à des personnes complices d'utiliser leurs compétences pour justifier les choix politiques. Le comité est fait pour que le travail d'analyse ne s'accomplisse pas. Les auteurs auraient-ils succombé, un instant, aux charmes délicieux de la notoriété? Leur livre traduit maintes fois leur plaisir pris dans cette aventure; à nous le faire partager ils nous distraient peut-être plus qu'ils ne nous instruisent.

J. BEILLEROT

Sciences de l'éducation, Université de Paris-X



AUBEGNY (Jean). — *L'évaluation des organisations éducatives*. — Tours: Éditions Universitaires, 1988. — 218 p.

Du Comité National d'Évaluation des universités aux nouvelles missions de l'inspection générale, la tendance se confirme d'une recherche d'instruments de mesure, d'une volonté de rationalisation du fonctionnement des institutions de l'Éducation nationale.

Cette recherche n'est pas seulement externe ou voulue par la « centrale », elle est aussi interne et pratiquée de plus en plus par des acteurs de l'institution: le livre de J. Aubegny en témoigne comme aussi l'existence de plusieurs universités d'été sur la question.

Deux parties dans ce livre, présentées ainsi dans l'avant-propos: La première propose une description globale de la situation actuelle de la formation à travers trois types de questions: Où en est la formation? Qui sont les formateurs? Comment s'articule actuellement au niveau des organisations éducatives la double revendication de production de sens et de plus grande efficacité?

La deuxième partie s'attache, à travers l'examen des discours et pratiques actuels sur l'évaluation des organisations éducatives et, plus particulièrement, sur l'audit de la formation, à faire ressortir ce qu'il y a de novation et de pérennisation dans ces entreprises. Elle s'interroge aussi sur leur portée et leurs limites — sur leur sens.

En six chapitres et 200 pages, difficile de répondre à des questions aussi vastes, de dominer un paysage aussi complexe. Cependant l'expérience professionnelle de J. Aubegny le place au centre de bien des problèmes et l'analyse faite, par exemple, de l'évolution des MAFPEN et de la demande qui leur est adressée est intéressante et pertinente (Chapitre I). L'analyse est nourrie de références théoriques variées qui illustrent et éclairent le regard posé sur les terrains et les problèmes (les apports de l'« évaluation naturaliste » de Guba et Lincoln dans le dernier chapitre).

L'orientation générale des propositions de J. Aubegny pour le domaine traité est particulièrement intéressante dans la mesure où il rappelle fermement la place à faire à la négociation dans toute démarche évaluative et la part d'action autonome des partenaires de l'évaluation dans le processus même d'évaluation. Dans la mesure où il se réfère à « une perspective et une dynamique d'intervention » : ce qui permet de caractériser une évaluation qui n'est pas de conformité et de conformisation mais d'aide à l'analyse et à l'autonomisation des institutions.

Mais la richesse et la diversité de contenu n'empêche pas un réel disparate de la matière et un écart certain entre l'intention et les problèmes effectivement traités :

— ambiguïté entre le titre et le contenu : le terme d'« organisations éducatives » est flou et semble vouloir englober à la fois les institutions d'enseignement et les institutions de formation et il y a en effet des exemples des deux. Or les niveaux et démarches d'évaluation de ces deux catégories d'institution sont suffisamment différents pour qu'il soit nécessaire de les distinguer et de traiter de l'un ou de l'autre mais pas des deux dans le même ouvrage. Évaluation dans le titre général mais audit dans le titre et le contenu de la deuxième partie : ce n'est pas la même chose ou alors on entretient la confusion.

— écart entre le plan annoncé (cf. ci-dessus) et le contenu des chapitres. À la question : Qui sont les formateurs ? ... il est répondu par l'itinéraire de formation de J. Aubegny ! Le récit de vie est un genre qui se justifie à lui seul ; mais utilisé dans un chapitre sur six, il participe d'un mélange des genres dont l'effet n'est pas certain : la problématisation en est insuffisante pour concourir réellement à l'objectif d'analyse générale de cette première partie. Narcisse est un des pièges de l'évaluation... !

— entre la problématique générale et le traitement des exemples retenus, il y a fréquemment un vide, un espace qui n'est pas parcouru. Les documents cités par J. Aubegny ressemblent trop souvent à des notes prises en cours de réunion et livrées brut de décoffrage, à des séries de remarques pas retraitées, hiérarchisées, mises en relation (cf. pp. 118-119).

Le formateur est, par position institutionnelle, particulièrement exposé à se noyer dans l'entre-deux des pratiques et des théories : soit il illustre une théorie avec des zestes de pratique, soit il fait du récit qu'il habille de lambeaux de théorie.

Il semble parfois que J. Aubegny ait logé le maximum sinon tous les exemples de ses pratiques d'évaluation dans une structure expositive générale et formelle qui n'interroge pas vraiment les exemples relatés. L'exposé sur l'audit est intéressant et complet (Chapitre IV) mais il est suivi d'un chapitre qui expose trois morceaux d'analyse de pratiques hétéroclites : un guide sommaire, une relation d'opération que l'auteur lui-même ne qualifie pas d'audit, puis, en vrac, quelques outils.

— la même distorsion se ressent à propos de la notion « d'évaluation du quatrième type » que propose J. Aubegny dans le dernier chapitre. L'énoncé des caractéristiques montre qu'il s'agit d'une classique intervention d'analyse institutionnelle de type psychosociologique où l'innovation — positive — est la modération par passage à l'écrit. L'exemple rapporté montre de fait qu'il s'agit d'une opération d'« accompagnement évaluatif » même si on la baptise « évaluation-action différentielle et intégrative » !

Mais il faut lire J. Aubegny : on ne se bouscule pas sur le terrain qu'il prospecte. Il y a placé quelques balises incontournables... pour une géographie à approfondir.

M. LECOINTE
MAFPEM de Bordeaux



REYNOLDS (David) (ed.). — « Teacher appraisal and development ». — *School Organization*, 1987, vol. 7, n° 2, pp. 129-259.

Ce numéro spécial de la revue « *School Organization* » d'août 1987 est consacré à l'évaluation et à l'amélioration des enseignants en Grande-Bretagne. Tous les articles font état de la controverse qui a